

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016

L'an deux mil seize, le 22 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Sylvie HERBERT et Yann LHERMITE. Un pouvoir de Sylvie HERBERT a été remis à Roselyne VITSE et un pouvoir de Yann LHERMITE a été remis à Sabrina CARPENTIER. Dominique LOCQUEGNIES a été nommée secrétaire de séance.

I/ Vote du Budget Primitif 2016

Le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2016 sur lequel il délibère.

Le budget primitif 2016 présente l'équilibre suivant :

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	985 710€	985 710€
INVESTISSEMENT	671 940€	671 940€
CUMUL	1 657 650€	1 657 650€

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le budget primitif 2016.

II/ Acquisition de deux défibrillateurs

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité à l'achat de deux défibrillateurs automatiques et décide de retenir l'offre de société DEFIBTECH. L'un sera installé sur la façade de la mairie, le second sera placé à proximité du gymnase. Un dossier de demande d'aide financière sera déposé auprès des services du Département de la Marne.

III/ vente de bois communal

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de fixer le prix de vente du bois communal coupé à 30€ le m3. Les inscriptions se feront au secrétariat de Mairie.

Le prix de vente du bois communal lors d'affouages reste fixé à 7€ le m3.

IV/ Commission communication

L'installation du panneau d'information rue Carnot est en cours et est prévue mi-avril.

V/ Commission environnement

Dans le cadre du 10e anniversaire de la quatrième fleur le 28 mai 2016, une autorisation sera demandée pour un accès au parc des Rozais. Une animation sur la biodiversité végétale y sera organisée par M le conservateur du jardin de la Presle. Une plaquette d'information présentant le programme de la journée sera réalisée afin d'être distribuée aux habitants.

VI/Urbanisme : passage du POS communal en PLU

Suite à une première réunion d'information le 22 mars 2016 avec l'agence d'urbanisme, le diaporama présentant la procédure sera envoyé aux membres du conseil municipal.

M ANDRADE de l'agence d'urbanisme le commentera au conseil lors de la prochaine réunion.

VII/Questions diverses

TER : modifications de la desserte Reims - Epernay

M le Maire informe le conseil que la SNCF mettra en place 17 arrêts supplémentaires à Rilly La Montagne à compter du 4 avril 2016.

Associations

Le club de Tennis de Rilly La Montagne a déposé une demande afin de domicilier leur siège administratif à la Maison des Associations. Les membres du conseil municipal ont répondu favorablement à la requête du Tennis Club.

Commerces de Rilly La Montagne

Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'entamer une réflexion sur l'avenir du secteur commercial du territoire communal.

Changements des compteurs électriques

Les membres du conseil municipal sont informés qu'un programme de changement de l'ensemble des compteurs électriques sera prochainement mené sur la commune par la société ERDF.